LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 11 numéro 7

Juillet 2017

Activités au Parc municipal « près de la plage du San »

Pour la saison estivale 2017, voici les principales activités qui auront lieu au Parc municipal, près de la plage du San :

- ► Samedi 15 juillet : Fête au Parc et Courses provinciales de canots et de rabaskas.
- ► Samedi 29 juillet : Festival d'été et Tournoi de volley-ball.
- ► Vendredi 11 août au dimanche 13 août : Kayak de Mer Ô Lac-Édouard

Cette année, comme vous pourrez le constater, nous avons installé sur le site des **modules de jeux pour les jeunes de 2 à 12 ans.** L'achat de ces équipements a été rendu possible grâce aux Fonds de développement local et régional. Leur installation a été faite par un groupe de bénévoles : Larry Bernier, Jean-Paul Bertrand, Pascal Bertrand, Pierrot Doucet, Claude Lavoie, Jean-François Lessard et Michel Marchand.

De plus, ADELE et ses bénévoles (Jean-Marc Burri, Daniel Dompierre, Pierrot Doucet, Claude Lavoie, Yvon L'Heureux et Michel Marchand) ont érigé leur chapiteau sur le site. Il sera sur place jusqu'à la fin du mois d'août.

Parents, grand-parents et enfants, venez jouer dehors. **Prenons soin de notre Parc en respectant l'âge des jeunes pour jouer dans les modules de jeux : de 2 à 12 ans.**

Dans ce numéro :

Activités au Parc municipal	1
Courses provinciales de canots et rabaskas : 15 juillet	2
Festival d'été : 29 juillet	3
Kayak de mer Ô Lac-Édouard : 11 au 13 août	4
Fête Nationale 2017 : Lac-Édouard notre fierté	5
La Saint-Jean à Lac-Édouard : Que du plaisir	6
Début des activités aquatiques	7
Aux utilisateurs d'embarcations à moteur	
Le PDZA de l'Agglomération de La Tuque	8
Nouvelle vitesse dans le village	9
Des nouvelles d'ADELE	
ONDAGO	
Chronique l'Avertisseur : Les feux extérieurs	10
Des nouvelles de votre Coop	11
Paniers de fruits et légumes	12
	13
Des nouvelles de La P'tite École	14
Graduation de nos jeunes	15
Condoléances	

Courses provinciales de canots et de rabaskas : le samedi 15 juillet

Le samedi 15 juillet 2017, aura lieu la deuxième édition de la course provinciale de canots et de rabaskas sur le lac Édouard. L'événement se tiendra au Parc municipal, situé près de la plage du San.

Voici l'horaire de la journée :

9 h 30	Inscription des canotiers
11 h	Départ officiel de la course de canots
11 h 30	Départ officiel de la course de rabaskas
12 h	Dîner sous le grand chapiteau

Dîner : au menu
Hot-dog - Service de bar sur place
Veuillez prendre note que seul l'argent comptant sera accepté. Merci de votre compréhension.

15 h	Remise des prix et des bourses
17 h	Fin des festivités

Ne manquez pas cette activité. C'est l'une des étapes québécoises conduisant à la Classique internationale de canots.
Venez-vous amusez avec nous et encouragez les coureurs !

Sonia Cloutier, Christian et Sylvain Marchand

Festival d'été de Lac-Édouard 2017, 7e édition : le samedi 29 juillet

Participez au Festival d'été de Lac-Édouard 2017 qui aura lieu samedi le 29 juillet prochain au Parc municipal de Lac-Édouard (plage du San). Voici tous les détails de la programmation de cette 7e édition :

11 h 30 : Course de canots
(canots à votre disposition sur le site)

12 h : DÎNER : apportez votre lunch

13 h :Tournoi de volleyball de plage

Deux filets seront installés afin de tenir deux matchs en même temps.

Il y aura 2 finales : A et B. À la fin du tournoi, nous remettrons les prix aux équipes gagnantes de la journée.

Durant l'après-midi :

- Traditionnelle photo de groupe 2017 - Concours de château de sable - Volleyball de plage pour les 12 ans et moins
- Remise des médailles à la fin du grand tournoi de volleyball

Festival d'été de Lac-Édouard 2017, 7e édition : le samedi 29 juillet (suite)

18 h : Un souper (tournedos de bœuf avec salade, pomme de terre au four et pain) vous sera servi sous le chapiteau au site du festival. Le tout préparé sur le grill.

BILLETS EN VENTE À LA COOP DE LAC-ÉDOUARD DÈS MAINTENANT
* Nombre de billets limités, faites vite *

Pendant le repas, des PRIX DE PRÉSENCE seront tirés parmi tous ceux et celles qui auront acheté leur billet pour la journée. De plus, les filets seront à votre disposition pour des matchs de volleyball entre amis.

En début de soirée :

- Musique d'ambiance - Jeu d'anneaux extérieur - Jeu de balles en échelle

20 h : « MORGAN BAND » EN SPECTACLE sur la scène du chapiteau :

Groupe québécois composé de 3 musiciens qui nous interpréteront les meilleurs succès ainsi que vos demandes spéciales.

22 h : Feux d'artifice (si la température le permet)

Minuit : Fin de la journée.

Note : Pendant toute la journée, vous pourrez vous procurer sur place :

- des COLLATIONS : 1 $
- des BOISSONS GAZEUSES :1 $
- et de la BIÈRE : 3 $

Les CHANDAILS DU FESTIVAL d'été de Lac-Édouard 2017 seront en vente au coût de 17 $ très bientôt à la COOP de Lac-Édouard et sur place lors de la journée du festival.

INSCRIPTIONS :

Dès maintenant, et ce, jusqu'au 29 juillet, 11 h.
Coût de l'inscription: 15 $ par personne, 10 $ pour les enfants de moins de 12 ans. Le billet vous donne accès à toutes les activités de la journée, au souper et au spectacle.

Les équipes doivent être formées de 4 personnes mixtes (obligatoire, 2 gars et 2 filles) pour le tournoi de volleyball et de 2 personnes pour la course de canot (mixte pas obligatoire). Si vous n'avez pas d'équipe ou pas assez de membres pour en former une, inscrivez-vous et nous tenterons de former des équipes selon les cas. Veuillez indiquer le nom des membres ainsi que le nom de votre équipe, et ce, pour toutes les activités.

ATTENTION : Nombre LIMITÉ d'équipes inscrites au tournoi de volleyball. Faites vite ! Inscrivez-vous dès maintenant aux numéros suivants ou via notre page Facebook « Festival d'été de Lac-Édouard 2017 » ou par téléphone : Moly ou Madyson Côté : 819-653-2239 / Samuel Bolduc : 819-653-2143
N'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner pour obtenir des informations supplémentaires.

C'est notre rendez-vous de l'été à tous ! Au plaisir de vous voir pour une 7e édition du Festival d'été de Lac-Édouard !

Responsables de l'organisation du Festival d'été : Madyson, Moly et Samuel

Soyez fiers d'être de la partie… :)

Kayak de mer Ô Lac-Édouard, 9e édition : 11 au 13 août

EXIT NATURE

AVENTURE & CULTURE

KAYAK de MER Ô LAC ÉDOUARD

9ième Edition

Vendredi 11 Août au Dimanche 13 Août 2017

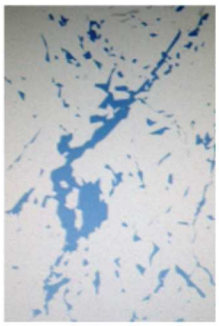

Lac Édouard / Source de la Rivière Batiscan - Longueur 27 km

Vendredi 11 août	**14 h 22**	**Accueil à la gare de Lac-Édouard**
	15 h	**Campement Les Perséides Ô Lac Édouard**
	15 h 30 à 18 h 30	**Randonnée secteur Rivière Batiscan**
	19 h 30	**Souper Spaghetti Communautaire**
	21 h	**Veillée au Feu – Campement Les Perséides Ô Lac-Édouard**
Samedi 12 août	**8 h**	**Petit déjeuner**
	9 h 30 à 16 h 30	**Randonnée sur le lac Édouard, secteur plage baie de rivière aux Rats : 4 heures de navigation**
	19 h 30	**Souper barbecue & épluchette de blé d'Inde communautaire**
	21 h	**Veillée au Feu du Campement Les Perséides Ô Lac Édouard**
Dimanche 13 août	**8 h**	**Petit déjeuner – Campement Les Perséides Ô Lac Édouard**
	9 h 30 à 12 h 30	**Randonnée secteur Village et Nord du lac Édouard**
	14 h 05	**Départ du train de la gare de Lac-Édouard**

Camping Écostation boréale, Sanatorium Historique Lac-Édouard

400, rue Principale, Lac-Édouard, Québec G0X 3N0

Fête nationale du Québec : Lac-Édouard notre fierté !

Malgré un temps à ne pas mettre son chien dehors, plus d'une cinquantaine de personnes ont participé aux diverses activités tout au long de la journée. Nous étions plus de soixante à déguster le délicieux méchoui. Nous sommes donc très fiers de remercier nos nombreux bénévoles sans lesquels notre Fête n'aurait pu avoir lieu : Denise Vaillancourt, Rollande Lecours, Cloé Bernard et son amie Laurence, Pascal Bertrand, Jean-Paul Bertrand, Edith Verreault, Jules Morisset, Huguette Cloutier, Michel Marchand, Johanne Marchand, Jean-Francois Lessard, Suzanne Jutras, Félix Bernard, Chantal Corriveau, Marjelaine Boily, Daniel Dompierre, Serge Richard, Mélanie Dagenais, Larry Bernier, Gilles Lepage, Sylvie Mc Mahon, Hélène Carbonneau, Marie-Élaine Chevarie, Camille Chevarie.

Nous tenons aussi à remercier et à féliciter les élèves de La P'tite École de Lac-Édouard pour leur interprétation théâtrale : Alex Bernard, Cloë Bernard, William Mathon, sans oublier celles qui ont travaillé dans l'ombre : Rollande Lecours, Annie Tremblay et Denise Vaillancourt.

Merci aussi à monsieur Raymond Lemay, qui nous a fait danser et chanter tout au long de cette belle soirée.

Finalement, un Grand merci à nos partenaires et commanditaires car sans vous il ne serait pas possible d'offrir à tous une si belle Fête nationale : Madame la ministre Julie Boulet, Mouvement national des Québécois et Québécoises (SSJB), Municipalité de Lac-Édouard, Breuvages Gaudreault Inc., Camping Lac-Édouard, Couvre-planchers Magnan, Distribution Gauthier Inc., Domaine Lac-Édouard, Dumais Auto, Fabrique Saint-Martin-de-Tours, Entrepreneur Gilles Cloutier Inc., Excavation Lac-Édouard, La Coop de Solidarité de Lac-Édouard, La Seigneurie du Triton, Le Gîte d'Édouard, Les Amies d'Édouard, Les Coffrets de Lorraine, Mallette, Pourvoirie Le Goéland, Sanatorium Historique Lac-Édouard, le Gîte Le Presbytère, Pro Nature Gauvin, Âge d'Or de Lac-Édouard.

Il est à noter que tous les pourboires amassés ont été entièrement versés au profit de l'activité Fête Nationale 2018.

Merci à tous et à l'an prochain,

Le Comité organisateur de la Saint-Jean : Gilles Lepage, prés., Larry Bernier, Hélène Carbonneau, Mélanie Dagenais et Sylvie Mc Mahon et plusieurs autres qui nous aidés pour l'aménagement du local et l'organisation de la journée.

La Saint-Jean à Lac-Édouard, que du plaisir !

À l'an prochain et passez un bel été !

Début des activités aquatiques : Les plaisanciers invités à la prudence

Les patrouilleurs nautiques de la Sûreté du Québec sont de retour sur les plans d'eau pour assurer la sécurité des plaisanciers et vacanciers qui seront de plus en plus nombreux à pratiquer des activités aquatiques pendant la saison estivale 2017.

En tout temps, pour leur sécurité, les citoyens sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau ou qu'ils se trouvent aux abords des lacs, rivières et autres plans d'eau. De plus, ils sont invités à suivre les consignes de sécurité suivantes :

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ.
- Porter un gilet de sauvetage en bon état et de taille adéquate en tout temps.
- Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.).
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir.
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau.
- Informer quelqu'un du votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et personnes à bord, etc.).
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.
- Méfiez-vous de l'immersion en eau froide.

Un petit rappel : *Les infractions et les conséquences de la conduite avec les **capacités affaiblies** par l'alcool et/ou la drogue sont les mêmes qu'en voiture.*

Pour de plus amples informations concernant votre type d'embarcation, les règles de sécurité nautique et de l'équipement obligatoire nécessaire à bord, consultez le guide de sécurité nautique au : http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm. Vous pouvez communiquer avec un patrouilleur nautique de votre poste de police local.

Aux utilisateurs d'embarcations à moteur sur le lac Édouard

Les quelques suggestions qui suivent visent à protéger la qualité du lac ainsi que la qualité de vie de ses riverains.

- ► Naviguez à basse vitesse lorsqu'à moins de 30 mètres (100 pieds) des rives ou des quais ou en eau peu profonde (3 mètres et moins);
- ► **En motomarine ou en pratiquant tout autre sport nautique, ne naviguez pas toujours au même endroit, dirigez-vous vers des zones moins habitées;**
- ► Éloignez-vous des canotiers, des kayakistes ou réduisez votre vitesse lorsque vous les croisez;
- ► Ne circulez pas près des baigneurs;
- ► Naviguez à des vitesses qui font en sorte que votre bateau est parallèle à la surface du lac, évitez qu'il ne forme un angle de 45 degrés avec cette dernière.

Notre lac vous est prêté gratuitement. S.V.P., respectez ces quelques règles.

N.B. Les taxes que vous payez ne couvrent que la jouissance de votre propriété et l'utilisation des services municipaux. Le fait de les payer ne vous donne pas le droit de faire tout ce que vous voulez sur le lac.

Le civisme a toujours sa place.

Le PDZA de l'Agglomération de La Tuque

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification, qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une municipalité régionale de comté (MRC) ou une Agglomération en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles. Il est réalisé par une MRC ou par une Agglomération, en concertation avec les acteurs du milieu.

Le PDZA est complémentaire et compatible aux diverses démarches de planification réalisées dans la MRC ou dans l'Agglomération (ex. : schéma d'aménagement et de développement, plan d'action local pour l'économie et l'emploi, plan stratégique sectoriel en agriculture).

L'élaboration d'un PDZA peut notamment contribuer à :

- acquérir une connaissance plus pointue du territoire et des activités agricoles,
- créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu,
- établir un lieu d'échanges propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture,
- déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes.

Le PDZA devrait :

- mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits,
- viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprise ou des modes de mise en marché,
- favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture,
- encourager le développement d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ou la transformation à la ferme.

À l'instigation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'Agglomération de La Tuque a mis en place un processus visant la réalisation de son PDZA. Pour l'aider dans cette tâche elle a retenu les services de la firme Pleines Terres. Ce travail se fait en consultant les principaux acteurs du milieu notamment les élus municipaux, les agriculteurs membres de l'UPA, ceux de la relève agricole, les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Haut Saint-Maurice, les professionnels du Service de Développement Économique et Forestier (SDÉF) et ceux de la Société d'Aide au Développement des Collectivités (SADC) ainsi que ceux de la Direction de l'Aménagement, du développement du territoire et de l'urbanisme.

Dans le cadre de ce travail qui a débuté au printemps 2017, une visite de quelques fermes de la Haute-Mauricie a eu lieu les 27 et 28 juin dernier. Des membres du comité technique et du comité directeur se sont rendus chez divers producteurs :

à La Croche : la bleuetière de madame Sylvie Huard, les champs d'asclépiade de monsieur Claude Gagnon, la plantation de camérisiers de la Ferme GDM Ricard et la ferme bovine de monsieur Desbiens ;

à la Bostonnais, ils ont été reçus par monsieur Stéphane Ouellet et sa fille, producteurs biologiques de céréales et de soya ;

à Lac-Édouard, madame Lorraine Hallé les a accueillis en leur présentant son entreprise, Les Champignons de Lac-Édouard et leur a offert un délicieux dîner accompagné de pleurotes fraîchement cueillis.

La tournée s'est terminée à la Ferme boréale où monsieur Simon Parent leur a fait visiter ses champs de fraises et de légumes.

Le PDZA favorisera un développement durable de l'agriculture dans la Haute-Mauricie.

Nouvelle vitesse dans le village

Depuis quelques semaines, la vitesse maximale a été abaissée à **30 km/h sur la rue Principale,** entre les numéros civiques 140 (Lisette Bertrand) et 334 (Bibeau et Cauvier, sortie sud du village).

Lac-Édouard est la 2e municipalité au Québec à avoir eu l'autorisation du MTQ de diminuer la vitesse en deçà de 50 km/h sur une route de juridiction provinciale.

La demande du Conseil municipal de Lac-Édouard a été étudiée par les autorités du ministère. Les principaux facteurs qui ont favorisé notre demande sont les suivants : route très étroite, pas d'accotement, pas de trottoir, présence d'une école et route non collectrice (cul-de-sac).

Avec cette limite de vitesse à 30 km/h pour tous les usagers de cette portion de la rue Principale (automobilistes, quadistes, motoneigistes), nous pensons que la sécurité des piétons sera grandement améliorée, de même la quiétude des riverains.

Nous avons profité de l'occasion pour demander au MTQ d'installer les affiches indiquant la présence possible d'animaux sur la route du Lac-Édouard, principalement celle d'orignaux. Des panneaux indiquant « Orignaux sur 26 km » ont d'ailleurs été installés aux deux extrémités de la route.

Des nouvelles d'ADELE

Vous êtes invités à venir pêcher de la bonne truite lors de **l'ensemencement qui aura lieu le 20 juillet.** Voici les endroits où l'omble de fontaine sera ensemencée :

- 500 en face de la Pourvoirie Le Goéland,
- 500 au quai du Domaine du Lac-Édouard,
- 500 au quai municipal,
- 1 000 à l'île de roche à l'entrée de la baie William.

Au total, 2 500 truites de 10 à 12 pouces, prêtes à la consommation vous attendent dans l'eau fraîche.

De plus, nous vous invitons à vous procurer votre carte de membre d'ADELE au coût de 20 $, en vente au MAGASIN GÉNÉRAL et dans les commerces de Lac-Édouard. C'est un 20 $ bien investi pour la pérennité de la pêche au lac Édouard.

Merci et faites-nous part de vos commentaires et de vos prises,

Lorraine Hallé, secrétaire

Pour visiter notre village :

ONDAGO est une application mobile disponible sur les plateformes iOS et Android permettant de transformer des cartes papier ou numérique en cartes riches, interactives et géolocalisées.

Grâce à ONDAGO, les visiteurs de Lac-Édouard pourront avoir sur leur téléphone cellulaire ou sur leur tablette électronique toutes les informations (textes et photos) relatives aux nombreux attraits touristiques de Lac-Édouard. Une fois la carte téléchargée, ils pourront se déplacer à pied, à bicyclette ou en voiture pour visiter notre magnifique village. Nul besoin de réseau.

Tous auront accès aux informations de nature culturelle, historique ou autres concernant nos gîtes, nos pourvoiries, nos commerces, notre église, notre école, etc. Nous avons même inclus l'historique de chacune des maisons du village. Pour en savoir plus sur cette application mobile, visitez ondagoapp.com

Bienvenue chez nous !

CHRONIQUE L'AVERTISSEUR

Les feux extérieurs

Sur le territoire de l'Agglomération de La Tuque, les statistiques démontrent que le Service de sécurité incendie répond en moyenne à 8 incendies de broussailles ou forêt annuellement. Ce nombre correspond à 8 % des appels globaux. La division prévention reçoit une cinquantaine de demandes par année pour l'émission de permis de brûlage.

Tout d'abord, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert sur le territoire. Plus particulièrement, si une personne veut faire un feu dans sa cour dans le périmètre urbain de la ville de La Tuque, elle doit se procurer un foyer extérieur répondant aux critères de la réglementation sur le zonage no. 1000-40-97.

Être muni d'une cheminée d'un (1) mètre avec un pare-étincelles à l'extrémité;
Être composé de matériaux incombustibles;
L'emploi d'un contenant métallique, montage provisoire en pierres ou briques, fosse et autres installations non-sécuritaires est interdit.

Pour les autres secteurs urbains, il est interdit d'allumer tout genre de feu en plein-air, dans les chemins et rues de la municipalité, dans le voisinage des maisons et bâtisses, en forêt ou à proximité. Les citoyens doivent se procurer un système de protection et pare-étincelles sécuritaire conformément au règlement de la prévention incendie no. 1000-73-2003.

Les seuls feux à ciel ouvert autorisés sont les feux d'abattis (branches, bois défrichés etc.). Afin de brûler ce combustible, le responsable des lieux, doit faire une demande de permis de brûlage au Service de sécurité incendie, division prévention entre le 1er avril et le 15 novembre.

La division prévention évaluera la situation et, si conforme, délivrera un permis valide. Les critères suivants devront être respectés :

- Être situé à plus de 10 mètres de tout bâtiment ou de matières combustibles;
- Les matières combustibles doivent être enlevées sur une distance d'au moins cinq fois la hauteur des entassements;
- Les matières destinées au brûlage sont entassées à une hauteur maximale de 2,50 mètres;
- Les vents doivent souffler à moins de 20 km/heure;
- Aucun pneu ou autre matière à base de caoutchouc ne doit servir d'élément déclencheur ou de combustion;
- Un adulte doit demeurer à proximité du site de brûlage, jusqu'à l'extinction du feu et doit avoir en sa possession de l'équipement pour combattre un incendie;
- Il est interdit de faire des feux à ciel ouvert lorsque ceux-ci sont défendus par la SOPFEU. Dans ce cas, aucun permis ne sera émis. Les permis délivrés seront suspendus.

Il est possible que l'activité où a lieu la demande de brûlage, soit sous la juridiction de la SOPFEU, en matière d'émission de permis de brûlage.

Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque au 819-523-9797.

Alexandre Bilodeau, t. p. i.
Capitaine à la prévention

Des nouvelles de votre Coop

Malgré un printemps et un été à la température maussade, les ventes continuent d'augmenter (hausse de 4 % en comparaison à 2016).

C'est un signe que les gens apprécient de plus en plus la marchandise et les services offerts par notre Coop.

Bravo à toutes celles et à tous ceux qui travaillent sans relâche pour faire de ce projet un grand succès. Notre magasin général fait l'envie de plusieurs villageois.

Continuons d'encourager notre Coop ! Achetons à notre Magasin général !

Voici les résultats des ventes au 30 juin 2017

Juin 2017

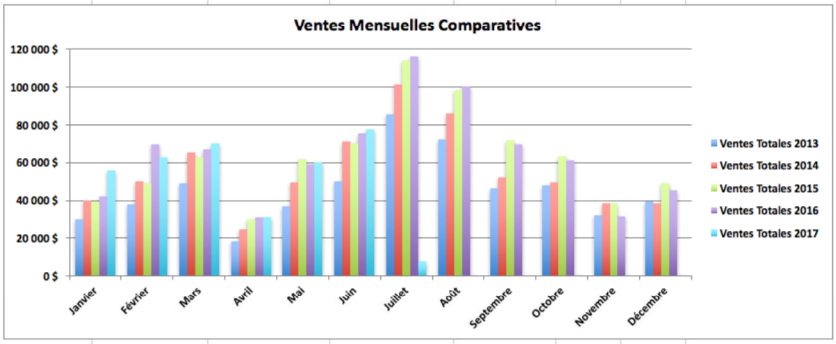

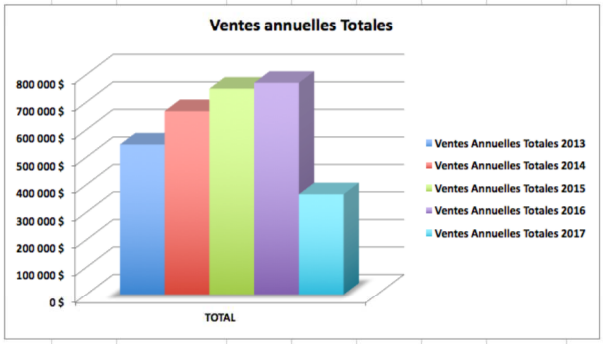

	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	560 000 $	227 245 $
Essence	252 000 $	130 015 $
Total	812 000 $	357 259 $

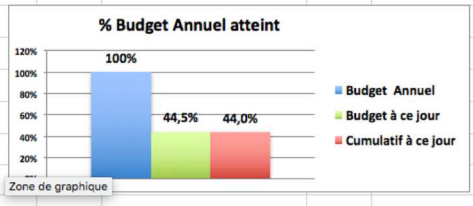

Juin 2017

	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
Magasin	58 000 $	57 385 $	-615 $
Essence	21 000 $	20 177 $	-823 $
Total	79 000 $	77 562 $	-1 438 $

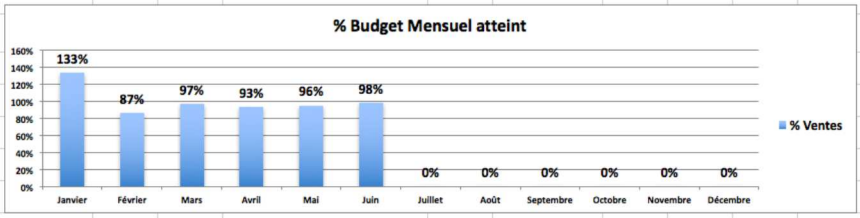

Paniers de fruits et légumes : Sanatorium Historique Lac-Édouard

Nos paniers de fruits et légumes

Ce qu'ils contiennent :

Environ 10-12 produits variés au total dont :

- 1 ou 2 items au choix chaque semaine
- 1 ou 2 fruits à chaque semaine
- 1 nouveau fruit ou légume en découverte à chaque semaine
- 1 produit transformé à l'occasion

Quand seront-ils disponibles ?

14 semaines : 6 juillet – 5 octobre 2017

Où peut-on se les procurer ?

JEUDI – La Tuque :15h00 – 18h00
Bureau information touristique et gare de La Tuque
550 Rue St-Louis, La Tuque

VENDREDI – Lac-Édouard :15h00 – 18h00
Sanatorium Historique Lac-Édouard
400, rue Principale, Lac-Édouard

Pour tout savoir !

Le mardi, tous nos clients réguliers recevront par courriel notre Info-lettre qui comprend :

- La liste des produits prévus (sujette à des changements de dernière minute)
- Une description du fruit ou légume en découverte
- La recette de la semaine
- Informations sur les activités du Sanatorium Historique Lac-Édouard

Notre groupe Facebook « paniers de fruits et légumes » servira de lieu d'échange pour nos listes de produits, nos promotions et nos concours. Il est donc fortement recommandé de vous y inscrire pour ne manquer aucune opportunité

Paniers de fruits et légumes : Sanatorium Historique Lac-Édouard

Abonnement saisonnier

25 $ / panier x 14 semaines = 350 $

Possibilité de payer en deux versements de 175 $.

En plus de vous faire économiser, l'abonnement annuel vous donnera droit à un produit supplémentaire à chaque semaine. Pour les abonnés annuels, si vous partez en vacances, vous pourrez demander un panier d'échange qui consiste en des produits transformés que vous pourrez réclamer la semaine suivant vos vacances jusqu'à deux fois durant la saison.

Comment s'inscrire

En ligne : Vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur notre site internet : www.sanatoriumlacedouard.ca

Par chèque : Pour vous inscrire en payant par chèque, veuillez remplir le formulaire Contrat d'engagement annuel et le joindre à votre paiement à l'attention de Sanatorium Historique Lac-Édouard à faire parvenir au 400, rue Principale, CP 4068, Lac-Édouard, Québec, G0X 3N0.

Panier à la semaine :

28 $ / panier

Comment s'inscrire

En ligne : Vous pouvez faire l'achat de paniers à la semaine directement en ligne sur notre site internet jusqu'au dimanche précédant la livraison : www.sanatoriumlacedouard.ca

En personne : Vous pouvez vous présenter en personne au point de chute la semaine précédant la livraison pour payer votre commande de la semaine suivante. Les commandes à la semaine peuvent être annulées ou reportées par courriel sans frais jusqu'au lundi midi précédant la livraison. Après le lundi midi, il ne sera plus possible d'annuler ou de reporter la commande de la semaine en cours.

Facebook : PANIERS FRUITS ET LÉGUMES
Courriel : paniers@sanatoriumlacedouard.ca
Téléphone : 819-653-2071
Site web : www.sanatoriumlacedouard.ca

Pour des raisons écologiques, nous utiliserons un système de boîtes de carton recyclable pour les livraisons qui fonctionnera de la même manière que les bouteilles consignées. Lors de la première livraison, nous vous demanderons un dépôt de 3 $ en échange de la première boîte consignée (ou de nous remettre la boîte de l'an passé). Vous devrez par la suite rapporter cette boîte à toutes les semaines en venant chercher votre prochain panier, sans quoi il faudra laisser une consigne supplémentaire de 3 $ pour une nouvelle boîte qui vous sera remboursée au retour la semaine suivante.

Pour des raisons de salubrité et de sécurité alimentaire, nous sommes dans l'obligation d'utiliser un nouveau sac de plastique neuf dans la boîte à chaque semaine. Cependant, nous vous encourageons à réutiliser ce sac pour un autre usage.

SANATORIUM HISTORIQUE LAC - ÉDOUARD

Sanatorium Historique Lac-Édouard est un organisme sans but lucratif dont la mission est de protéger, de mettre en valeur et de développer de manière durable le patrimoine agricole, culturel et naturel du site historique du Sanatorium du Lac-Édouard et de protéger les habitats du Martinet ramoneur.

La production et la distribution de fruits et légumes frais visent à créer des liens de proximité entre notre ferme patrimoniale et votre table afin de faire en sorte que l'agriculture ait des retombées positives sur votre qualité de vie et qu'elle contribue à dynamiser la région.

Des nouvelles de La P'tite École

Afin de concrétiser les notions apprises dans leur cours intitulé : Univers social et Éducation à la citoyenneté, les élèves de La P'tite École de Lac-Édouard ont assisté à deux séances de Conseil, celle de l'Agglomération de La Tuque et celle de la Municipalité de Lac-Édouard.

Pour compléter le tout, ils se sont rendus à l'Assemblée nationale du Québec où ils ont pu assister à la période des questions. Après avoir dîné avec notre députée et ministre du Tourisme, madame Julie Boulet, ils ont rencontré le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Sébastien Proulx. Par la suite, une visite guidée du Parlement était au programme.

Afin de tirer profit des beautés offertes par la Vieille Capitale, la journée s'est achevée au Musée national des Beaux-Arts du Québec où nous avons pu admirer des œuvres du peintre Alfred Pellan.

Sortie scolaire de fin d'année de La P'tite École

Les 16 et 17 juin dernier, les élèves de La P'tite École ont réalisé leur sortie scolaire de fin d'année. Les Cantons de l'Est et leurs magnifiques décors ont accueilli nos jeunes.

Un premier arrêt, en soirée, à Coaticook où la Foresta Lumina les a émerveillés de ses ombres, de ses lumières et de ses hologrammes. Le lendemain, le Zoo de Granby leur a offert sa faune exotique et ses dinosaures géants de l'ère du Mésozoïque. Le parc d'amusement et la parc aquatique leur a permis de libérer leur surplus d'énergie.

Merci à madame Lydia, à madame Rollande ainsi qu'à monsieur Larry d'avoir accompagné nos jeunes et de leur avoir permis de vivre ce beau voyage.

Graduation de Cloë Bernard et William Matton

Nous sommes fiers de vous présenter nos jeunes gradués du primaire : Cloë Bernard et William Matton ont réussi avec brio leur 6e année à Lac-Édouard. En septembre, ils découvriront *Le Monde du Secondaire*. Quant à Alex Bernard qui débutera sa 4e année en août, il devra encore patienter 3 ans avant de les rejoindre.

Sur cette photo, nous apercevons les personnes qui les ont accompagnés pendant l'année scolaire. À gauche, madame Lydia Gosselin-Provencher, enseignante au primaire, madame Annie Tremblay, parent, cours en Art dramatique, monsieur Nicolas Bernard, parent, cours d'anglais et éducation physique, madame Rollande Lecours, enseignante retraitée et madame Denise Vaillancourt qui s'est impliquée lors des répétitions de la pièce de théâtre.

Bravo et Bonne Chance Cloë et William dans cette nouvelle étape de votre vie.

Condoléances

Nous voulons adresser nos plus sincères condoléances aux familles suivantes suite au décès d'un de leurs proches :

Madame Pauline Gauvin Gagné, de La Tuque, est décédée le 2 juillet 2017, à l'âge de 91 ans et 11 mois.

Madame Gauvin Gagné était la mère de mesdames Diane Gagné (Serge Richard) et Claire Gagné (Jean-Claude Giroux) de Lac-Édouard.

Madame Madeleine Dion Dutil, de Breakyville, est décédée le 9 juin 2017, à l'âge de 95 ans.

Madame Dion Dutil était la mère de 14 enfants dont madame Christiane Dutil (André Beaulieu) de Lac-Édouard.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Télécopie : (819) 653-2338
Messagerie : infos@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
(819) 653-2438 / Courriel : johanne.marchand@lacedouard.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
(819) 653-2238 / Courriel : jean-francois.lessard@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
(819) 653-2238 / Courriel : melanie.dagenais@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent le deuxième mercredi du mois à 19 h.

Date de la prochaine assemblée régulière :
le mercredi 9 août 2017 à 19 h

Bienvenue à toutes et à tous!

Bonne Fête

Juillet

17 : Simon Noreau
20 : Jason St-Pierre

Août

4 : Diane Gagné Richard

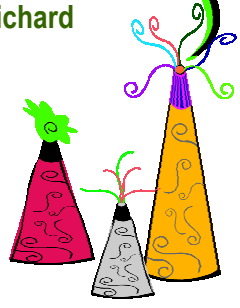

Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le 1er mercredi du mois, soit le 2 août** pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours
(819) 653-2155
Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca